

Compte rendu de la réunion du Conseil municipal
de la Commune de LOURNAND du 26 février 2026
(Convocation du 20 février 2026)

Présents : Marjorie Dumontoy, Jacques Duplessis, Julien Paillart, Florent Maurin, Jean-Pierre Guillemain, Hector Abitbol, Laëtitia Chocat-Payet, Juliette Grolée.

Absents :

Secrétaire de séance : Julien Paillart

Début séance : 18h40

1. Approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 15 janvier 2026.

Le compte rendu de la séance du 15 janvier 2026 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

2. Délibération annule et remplace : ouverture des crédits d'investissement 2026

Le Maire expose à l'ensemble du Conseil qu'il convient de retirer la délibération 02-2026, non conforme, au sujet de l'ouverture des crédits d'investissement 2026.

Le calcul des crédits d'investissement proposé pour 2026 a été réalisé à partir des dépenses réelles d'équipement et des dépenses réelles financières inscrites au budget primitif 2025. Pour rappel le montant voté des dépenses d'investissement du budget communal 2025 s'élevaient à 322 270 €.

Aussi, il est proposé au Conseil de bien vouloir autoriser Madame le Maire, avant l'adoption du budget primitif 2026, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, concernant le chapitre 21 pour un montant de 80 567 €

Après délibération, le Conseil municipal décide, à l'unanimité des présents et représentés, le retrait de la délibération 02-2026 et l'ouverture de crédits d'investissement du budget communal 2026 à hauteur de 25% du budget 2025 soit 80 567€

3. Délibération : demande de fond de concours 2026.

Le fond de concours disponible pour la commune de Lournand à Communauté de Communes du Clunisois est de 5 829 euros (2025) et de 11 803 euros (2026), ce qui représente un total de 17 732 euros.

Il est proposé de financer, avec ce fond de concours, les projets suivants :

- Travaux d'entretien de voirie d'un montant total de 33 596,30 euros HT
- Travaux sur un mur de soutènement dans le bourg d'un montant total de 1 600 euros HT

Ces travaux représentent un coût total de 34 396,30 euros HT

La demande de fond de concours, qui représente 50% du montant des travaux, s'élève donc à **17 598,15 euros**

Le Conseil Municipal, **approuve à l'unanimité**, la demande de fond de concours d'un montant de 17 598,15 euros.

4. Questions diverses.

- La date de la fête de la musique à Lournand est fixée au 19 juin.
- Des habitations en contre bas de la Route du Chêne ont été inondées lors des fortes pluies qui sont tombées en janvier et février 2026. Des devis ont été demandés pour recalibrer la voirie.
- Anthony Coelho et Sarah Dessoly ont rencontré Madame Le Maire au sujet des travaux de réhabilitation de leur chemin privé. Ce dernier prolonge une voie communale en mauvais état. Anthony Coelho et Sarah Dessoly proposent à la commune que les travaux de réfection de la voirie communale soient réalisés en même temps que leurs travaux. Un chiffrage a été réalisé pour la voirie communale : 2 467 euros HT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

